

MAIRIE DE MONTCEAU-ECHARNANT

DEPARTEMENT CÔTE D'OR



AVIS DE LA MAIRIE

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 aura lieu au Monument aux Morts le :

**Mercredi 11 novembre 2026
à 11 h 00**

Les enfants, accompagnés des adultes, seront invités à chanter La Marseillaise (paroles fournies).

Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



**Le Maire,
P. JANISZEWSKI**